



# Comité des Fêtes et d'Animation Salséen



## SALSES LE CHATEAU FRANCE - Pyrénées Orientales



### 2<sup>ème</sup> Marche Populaire Internationale



*Découverte de Salses le Château*



## 05 mai 2019

### Parcours de 5, 10 km

Membre de la FFSP n°F1340

Visa FFSP 2019-66-36-T

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)



Groupama



### Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

# INFORMATIONS AUX MARCHEURS

- Départ et arrivée :** Place du Village  
66600 SALSES LE CHATEAU
- Horaires :** Départ de 07h00 à 10h00  
Arrivée limitée à 16h00
- Parcours :** « 5, 10 km » sans difficulté particulière  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de 2€**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** **Avant le 20 avril 2019**
- Inscriptions :** Marc SOLDEVILA  
10, rue de Cerdagne  
66600 SALSES LE CHATEAU  
Téléphone : 06.28.30.46.92
- Récompenses :** aux groupes les plus nombreux
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de GROUPAMA.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Boissons et petites collations gratuites au premier point de contrôle.  
**Possibilité de petite restauration à l'arrivée.**
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.
- Secourisme :** **Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ.**  
**Urgence : 112**

***La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal***